



HAL
open science

Évolution politique récente des Seychelles 25 ans de socialisme non aligné

Jean-Louis Guébourg

► **To cite this version:**

Jean-Louis Guébourg. Évolution politique récente des Seychelles 25 ans de socialisme non aligné. Travaux & documents, 2003, Espaces, sociétés et environnements de l'océan Indien, 20, pp.107–131. hal-02181284

HAL Id: hal-02181284

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181284>

Submitted on 29 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evolution politique récente des Seychelles 25 ans de socialisme non aligné

JEAN-LOUIS GUÉBOURG
Professeur de Géographie

Résumé : Colonie anglaise depuis 1811, la République des Seychelles a obtenu son indépendance le 26 juin 1976. Les absences de James Mancham, premier président de cette petite République de 454 km², formée de 115 îles, ont facilité le coup d'État pacifique de son Premier ministre France Albert René, le 5 juin 1977. Entre 1977 et 1991, A. René a mis en place assez autoritairement un État à caractère socialiste en s'opposant aux grands propriétaires fonciers (Grands Blancs) au profit de la population de couleur, développant notamment l'éducation, l'emploi et la santé. Après 1991, sous la pression internationale, A. René a instauré le multipartisme et même s'il a été réélu en 2001 avec 54 % des voix, il doit tenir compte dans ses choix actuels d'une opposition de plus en plus présente qui se regroupe autour du révérend W. Ramkalawan.

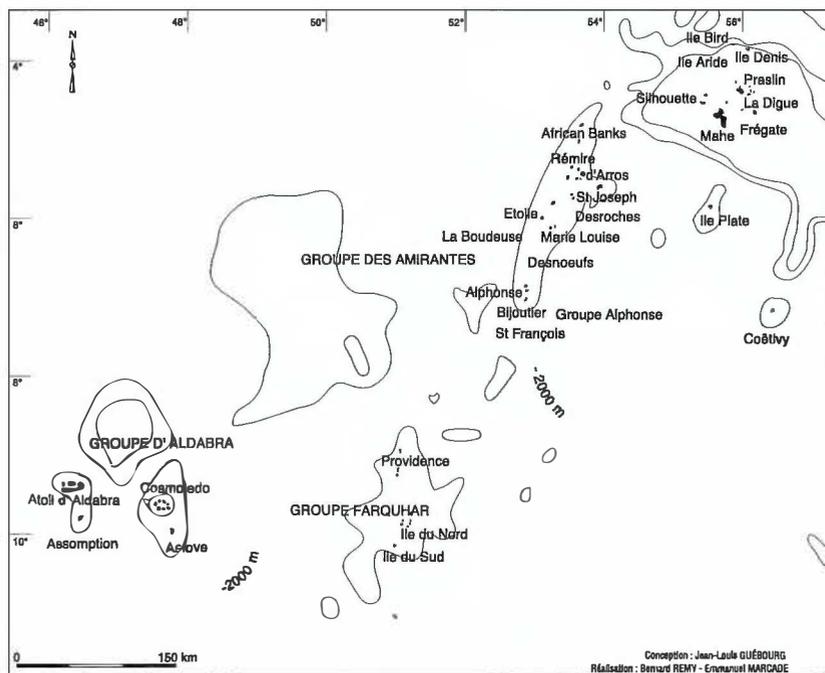
Mots-clés : Indépendance, coup d'État, socialisme non aligné, multipartisme.

INTRODUCTION

La République des Seychelles née le 29-06-1976 n'a vécu qu'une petite année dans sa forme initiale puisque le « coup d'État pacifique » du 5 juin 1977 éliminait le président James Mancham au profit du Premier ministre France Albert René. Un quart de siècle plus tard, le président René est toujours bien en place, bien que son élection à la magistrature suprême s'effectue avec un pourcentage de voix de plus en plus réduit¹. Durant ces cinq mandats, se distinguent deux périodes politiques nettement marquées. Une première phase, qualifiée d'« autoritaire » par les observateurs, court jusqu'en 1991, alors que la seconde se veut apparemment plus démocratique. En 1992, Albert René acceptait le retour de son adversaire de toujours James Mancham et surtout, sous la pression internationale après l'effondrement du mur de Berlin, il admettait le pluralisme politique. Comment depuis un quart de siècle a-t-il dirigé l'archipel et comment depuis dix ans a-t-il répondu au désir de changement alors que l'usure du pouvoir commence à se faire sentir ?

1 En 1998 il ne fut élu qu'avec 65% des voix et en 2001 avec un peu plus de 54 %.

FIGURE 1 : ARCHIPEL DES SEYCHELLES



L'ÉTAT REVOLUTIONNAIRE, 1977-1991

1977 : Coup d'État ou libération nationale ?

Ainsi les Seychelles en juin 1976 apparaissaient-elles comme un régime de type semi-présidentiel, fidèles aux valeurs de démocratie libérale, mais fortement liées à l'occident. C'était un exemple de micro-État dépourvu de forces armées qui se voulait néanmoins non aligné. Pourtant les divergences entre J. Mancham et F. A. René étaient vives sur le plan économique, social et en matière de politique extérieure. Moins d'un an plus tard, alors que James Mancham assistait à Londres à la conférence du Commonwealth, le 5 juin 1977, la radio diffusait dès 6 h du matin des communiqués demandant à la population de ne pas sortir et de demeurer patiente. Durant la nuit du 4 au 5 juin², tous les points

2 Coup d'État ou libération nationale ? L'action reposait sur Ogilvy Berlois qui attaqua à minuit simultanément le centre radiophonique, le commissariat central et l'aéroport. On déplora trois morts dont l'un, Francis Rachel, s'occit par mégarde avec son arme. Un boulevard porte son nom dans la ville. Un policier fut tué par une balle perdue et un membre du SDR, Davidson Chang

stratégiques avaient été occupés par 200 jeunes militants du SPUP et un « Conseil révolutionnaire » demanda au Premier ministre F. Albert René de former un gouvernement. Le chef du SPUP qui ne niait pas que « quelque chose se fomentait », mais qui ne « savait pas exactement quoi » accepta d'assumer tous les pouvoirs à certaines conditions. À la première célébration de l'indépendance, trois semaines après, le 29 juin, le nouvel homme fort du régime présentait ses principales options politiques :

« Chaque Seychellois doit devenir le véritable maître conscient de son propre destin en devenant maître de l'ensemble de la société. (...) Notre société doit être composée d'hommes et de femmes qui croient en eux-mêmes et qui, par l'intermédiaire de la société dans laquelle ils vivent, s'efforcent de devenir des individus épanouis. Par la participation de chacun de nous à la planification, la production, l'administration et la distribution de notre richesse nationale et, seulement par ce moyen, nous réussirons à faire naître cette nouvelle société plus juste plus équitable et plus prospère (...). Je suis persuadé que nous réussirons ».

Le peuple l'ovationna. Il se reconnaissait davantage en lui et un nouveau drapeau tricolore³, rouge, blanc et vert devenait le symbole de cette libération. Le texte de l'hymne national fut choisi parmi les propositions de la population ; il remplaçait le précédent qui comptait respectivement trois vers en anglais, français et créole. Les noms de rue et avenues furent immédiatement modifiés en avenues du 5 Juin, de la Révolution ou de la Libération. Guy Lionnet proposa de transformer Victoria en Romainville, l'un des premiers édificateurs de la cité, mais ce patronyme trop latin déplut et fut rejeté.

Albert René forma rapidement un gouvernement composé de sept ministres (M. Ferrari, J. Hodoul, Ph. Loiseau, M. Servina, O. Berlouis et J. Michel) et prit quelques mesures immédiates : dissolution de l'Assemblée nationale, suspension de la constitution et annonce d'élections, au plus tard en 1979. Le jour de la libération nationale, le juge britannique de la cour Suprême fut invité à regagner la Grande-Bretagne.

Him, fut abattu à la grande colère de F. A. René qui désirait une action sans effusion de sang. Dix hommes investirent le palais du Gouvernement et à 6 h du matin tout était réglé. James Mancham qui apprit la nouvelle au Savoy déclara : « Je mets en garde toutes les nations membres du Commonwealth, nul n'est à l'abri d'une telle forfaiture (...). J'avertis le monde libre contre la démission, le renoncement, la déchéance. Aujourd'hui j'ai perdu ma patrie. Méditez sur mon malheur, que demain ne soit pas le vôtre... ».

3 Ce drapeau inspiré du pavillon du SPUP remplaçait l'ancien qui ressemblait beaucoup trop à celui du Royaume-Uni. En 2001, un nouveau design modifiait les secteurs de couleur à partir d'un point central et l'on passait de trois à cinq couleurs.

Le cadre institutionnel, 1977-1991

1977-1979, le régime provisoire

Ainsi durant un peu plus de deux ans, les Seychellois vécurent sous un régime provisoire fondé sur les décrets présidentiels. La proclamation constitutionnelle du 27 juin 1977 stipulait que :

« Le premier président nommé sous l'emprise de cette constitution est F. A. René, lequel continue d'exercer le pouvoir législatif sous forme de décret et peut de la même manière amender la constitution ».

En juin 1978, le 2^e Congrès du SPUP qui constatait que le Parti avait accompli sa tâche en tant que mouvement de libération nationale décidait qu'il devait être remplacé par un Front national, le Front progressiste du peuple seychellois, le SPPF, pour montrer le chemin à l'ensemble de la population et optait pour un parti unique dont le programme politique proposait de changer la société avec la participation du peuple.

L'Assemblée du peuple⁴ formée de 25 députés, dont 23 élus au suffrage universel direct, avec 2 représentants des îles éloignées nommés par le chef de l'État, remplaça l'Assemblée nationale. Un changement d'importance, l'appartenance au parti, devenait une condition d'éligibilité. Ce fut parmi les membres les plus influents de cette assemblée que le président choisit ses ministres.

La nouvelle constitution du 26 mars 1979

Elle n'entra en vigueur que le 5 juin 1979, jour anniversaire du coup d'État et consacrait « une République socialiste à parti unique ». Dans une centaine d'articles ou sections se trouvaient consignés les droits économiques et sociaux, les droits électoraux, les emblèmes nationaux, la prééminence accordée au parti unique⁵, l'existence d'une force armée et d'une commission dite « intègre ». Sa mission était de veiller « à la moralisation de la vie publique » et elle devait « contrôler la fortune des principaux personnages politiques ». Une commission constitutionnelle de cinq membres devait rédiger les propositions faites par la population au cours des réunions publiques comme le recommandait la consti-

4 En 1979 les 20 000 électeurs seychellois ont choisi leurs 23 députés parmi les 55 candidats proposés par le Parti unique, la moyenne d'âge était de 35 ans et l'on comptait 8 femmes.

5 Le Front était « l'autorité suprême » du pays et les statuts du SPPF furent publiés en annexe n°2 à la constitution.

tution⁶. La taille modeste de la République, 61 000 habitants en 1978 dont 90 % à Mahé, pouvait s'autoriser cette démocratie d'essence athénienne. La constitution envisageait des élections présidentielles au suffrage universel et un mandat de cinq ans, renouvelable deux fois. Elle prévoyait que le peuple devait maintenir le pays indépendant politiquement et économiquement, elle instituait et développait un système socialiste pour créer un ordre social progressiste plus juste garantissant l'alimentation, l'habillement, le logement et un niveau de vie augmentant régulièrement. Elle reconnaissait enfin à chaque citoyen des droits fondamentaux⁷.

Le caractère présidentieliste du régime était nettement affirmé même s'il y avait répartition entre les trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. L'importance accordée au parti unique fut une nouveauté de cette constitution puisqu'il devenait le centre de décision politique⁸. Le président cumulait les fonctions de chef d'État et de gouvernement. Le Conseil des ministres composé de 10 ministres au plus nommés directement par le président avec l'approbation de l'Assemblée se bornait à le conseiller. Si l'on ajoute à ces rôles, le secrétariat général du parti unique, l'on comprend aisément les attaques des opposants qui ne manquaient pas de qualifier le régime de dictatorial. Durant son mandat, le président se trouvait à l'abri de toute poursuite civile ou criminelle et aucune procédure d'*impeachment* n'était prévue. En cas de vacance, d'incapacité physique, de maladie, le président désignait lui-même son suppléant provisoire.

Les élections générales se déroulèrent en juin 1979⁹ ; France Albert René fut élu président de la République des Seychelles avec 97,99 % des

6 Dans cet esprit s'installa un bureau national des réclamations, ouvert à tout citoyen désireux d'exprimer ses critiques et ses doléances sur le fonctionnement de la constitution. Les propositions furent recueillies sur magnétophone.

7 Parmi ces droits, il faut citer le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité..., ne pas être soumis à la torture, ne pas être arbitrairement arrêté ou exilé, la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'opinion, d'expression, le droit au travail, le droit de propriété non incompatible avec l'institution et le développement d'un système socialiste.

8 Le parti occupait une place prééminente dans l'État. Il était nommé en premier lieu dans la constitution avant l'exécutif ou l'Assemblée. Pour être éligible à la Présidence de la République, ou à l'Assemblée populaire, ou pour être nommé ministre, il fallait appartenir au Front. Les candidats aux élections législatives étaient également choisis par le parti à la suite de « témoignages de confiance » soulignant les meilleurs. Lors des primaires pour les élections législatives, 55 candidats s'étaient qualifiés.

9 Composition du Gouvernement des Seychelles en juin 1979 :

Président de la République, Chef du Gouvernement, ministre des Finances et de la Santé : France Albert René ; ministre d'État responsable de l'Agriculture : Karl Saint Ange ; ministre d'État responsable de la Jeunesse et du Développement communautaire : Esmé Jumeau ; ministre du Plan et du Développement : Maxime Ferrari ; ministre des Affaires étrangères : Jacques Hodoul ; ministre du Transport et du Tourisme : Matthew Servina ;

voix, au suffrage universel par le peuple, dans une élection où il était le seul candidat désigné par le Front réuni en congrès extraordinaire. Il devenait à la fois, Chef de l'État, du gouvernement et secrétaire général du parti unique¹⁰.

La consécration du Parti Unique

Durant cette période, aucune modification constitutionnelle n'est à enregistrer. Le Parti Unique fonctionne parfaitement. A. René est réélu en juin 1984 et en juin 1989 avec plus de 96 % des suffrages. Véritable bourreau de travail, le président règle tous les dossiers importants, que ce soit l'attribution d'un poste, l'acquisition d'espaces fonciers pour les besoins de l'État ou l'autorisation d'une prébende quelconque pour une entreprise ou un ressortissant. Il s'appuie sur le SPPF (Front progressif du peuple seychellois) dont l'objectif est d'instaurer progressivement le socialisme¹¹ dans l'archipel et sur une dizaine d'hommes et de femmes de toutes origines, aux solides convictions progressistes ; leurs patronymes sont indissociables de cette époque.

Parmi eux, une femme de cœur Sylvette Frichot, la sémillante Danielle de Saint Jorre, très longtemps ministre des Affaires étrangères, qui fut la championne de la francophonie et surtout de la créolité, James Michel, syndicaliste, Jacques Hodoul¹², Ogilvy Berlouis, spécialiste des questions de défense, le fidèle et infatigable Guy Sinon, fort comme un roc et intransigeant, un Grand Blanc de la Digue Karl Saint-Ange¹³, Philibert Loizeau et le docteur Maxime Ferrari. Ce dernier exprime bien cette contradiction des Grands Blancs seychellois, anti-britanniques sur le

ministre du Travail et des Services sociaux : Philibert Loizeau ; ministre de l'Administration des Organisations politiques : Guy Sinon ; ministre de l'Éducation et de l'Information : James Michel ; ministre de la Défense : Ogilvy Berlouis.

- 10 Même si ce cumul des mandats au niveau le plus élevé ne peut être considéré comme démocratique, ne pourrait-on penser que les Seychelles, type même du micro-État, justifient un décideur unique ?
- 11 Le front dont il est le secrétaire général assure également la direction des travailleurs (National Worker Union), celle des femmes (National Women's Organisation) et des jeunes (National Youth Organisation) divisés en jeunes pionniers de 6 à 12 ans et en pionniers jusqu'à leur majorité.
- 12 Ce brillant avocat ayant une parfaite maîtrise, à l'oral comme à l'écrit de l'anglais et du français a été nommé ministre de l'Éducation et de la Formation. Marxiste convaincu, il a repris en main le quotidien *La Nation* que les opposants qualifiaient de fac-similé de la Pravda avec des interviews élogieuses de Kadhafi ou de Brejnev. Il a été à l'origine du NYS.
- 13 Karl Saint-Ange, homme fort de la Digue, est né en 1919 dans une famille modeste. Fonctionnaire dans l'agriculture, commerçant exportateur de vanille, il a été un membre influent de l'association des Contribuables et des producteurs. À la fin des années 1960 et au début de 1970, il a soutenu, comme tous les membres de son association, le SPD. Puis sa volonté d'indépendance, sa haine du Seychelles Club dirigé par les Anglais, la rigidité de Mancham face à un Albert René plus souple, l'ont poussé vers le SPUP

fond, mais charmés d'appartenir à l'élite anglo-saxonne et dont l'adhésion au SPUP a tenu à une sympathie personnelle ou à une rancœur envers les responsables du SPD.

Maxime Ferrari¹⁴, né en janvier 1930, 5^e enfant d'une famille qui en comprenait dix, connut une petite enfance difficile. Son père, petit-fils du premier Italien à s'installer aux Seychelles, gérant d'une fabrique de caoutchouc à Port Glaud, avait du mal à nourrir sa famille et il s'installa en 1934 à Praslin sur un terrain de 20 ha. Maxime suivit sa scolarité au Saint-Louis College, chez les Frères Maristes dont il déplora le départ en 1946. Entre 1949 et 1955, il fit des études de médecine à Cork en Irlande, se maria et exerça en Angleterre, à l'hôpital de Northampton avant de rentrer aux Seychelles en février 1957. Affecté dans les îles de Praslin et Curieuse en 1958, il s'investit dans la lutte contre la lèpre. Sa passion pour la gynécologie et l'obstétrique l'incita à rentrer à Londres en 1959 puis, en 1960, il fut nommé chef du service d'obstétrique aux Seychelles. En mars 1961 il fut élu Premier président de l'Union Chrétienne Seychelloise (UCS)¹⁵ qu'il dirigea pendant 15 ans. Aux premières élections du Conseil législatif, l'Association des Contribuables et Producteurs des Seychelles (STPA) le choisit comme candidat dans le nord de Mahé contre le docteur Hilda Stevenson-Delhomme, élections qu'il perdit.

S'il criait haut et fort sa méfiance face à la gestion du Royaume-Uni, il accepta de recevoir une décoration et un titre honorifique, *The Order of the British Empire*, l'OBE. En 1970, lorsque le SPD gagna les élections et assumait le pouvoir aux côtés du gouverneur Greatbach, que David Joubert fut nommé aux Affaires sociales et ne cachait pas son mépris pour lui, il se tourna alors vers le parti d'opposition, le SPUP où il joua un rôle important. Entre 1981 et 1984, il fut ministre de France Albert René à l'Agriculture, puis ministre de l'Urbanisme et des Affaires étrangères avant de démissionner.

14 Maxime Ferrari, *Sunshine and Shadows, A personal Story*, 1999, Londres, Minerva Press, 524 p.

15 Cet organisme a pris des mesures concrètes pour améliorer le service hospitalier, notamment la lutte contre la tuberculose (campagnes de vaccination systématiques, BCG). En 1963, l'UCS créait la Société du Logement dont l'objectif était de construire des logements à bas prix pour la classe ouvrière. Un lotissement surnommé Pascal Village en l'honneur du révérend Père Pascal Riwalski, capucin suisse, vit le jour près du Belvédère. En 1964, l'UCS et l'USCRS (Service Action Humanitaire Catholique Américain) mettaient au point des programmes de distribution alimentaire dans les écoles et hôpitaux pour enfants. L'UCS tenta, grâce à l'action familiale, d'enrayer le fort taux de natalité qui sévissait dans les villes et, malgré la pression catholique, d'inciter les couples à utiliser la contraception.

L'encadrement d'un peuple

« Depuis le 5 juin, le peuple seychellois est un peuple révolutionnaire qui ne s'endormira plus comme avant... », déclarait Albert René lors de la libération ou seconde indépendance du pays¹⁶. Dès 1977, le nouveau régime créait une armée de libération nationale formée d'experts tanzaniens, qui fut présentée solennellement au peuple. France Albert René avait fort bien compris comment Ali Soilihi, à Moroni, avait renversé le président Abdallah avec quelques mercenaires, en août 1976. Dès 1978, il la renforçait avec une milice de volontaires ouverte aux hommes et aux femmes. Mais ce fut le Service national de la jeunesse (National Youth Service, NYS) qui souligna l'originalité du régime et suscita un fort mécontentement de la frange la plus aisée de la population ; il fut seulement mis en place en 1981. Le NYS offrait la possibilité à tous les jeunes de développer leurs aptitudes pour entrer dans la vie active et cela permit l'accueil de tous les adolescents sans distinction de classe pour suivre un cursus secondaire gratuit entre 15 et 17 ans. Certes le NYS¹⁷ n'était pas obligatoire, mais c'était le seul moyen pour un jeune Seychellois d'accéder à des études post-secondaires.

Si le tourisme demeurait un secteur important de l'économie planifiée¹⁸ dès 1977, Albert René avait bien conscience qu'il fallait reprendre trois secteurs « négligés »¹⁹ l'agriculture, la pêche et l'artisanat. La réforme agraire devait permettre la récupération des îles privées et surtout l'expropriation des grands domaines abandonnés, vaste entreprise réalisée par le ministre Ferrari jusqu'en 1984, puis par J. Hodoul et par E. Jumeau. Le président René insista surtout sur le contrôle des interfaces terre/mer, les littoraux sableux étant les secteurs les plus recherchés pour le développement d'un tourisme balnéaire, comme le montra le rachat du Fisherman Cove.

L'activité halieutique représentait un point essentiel du programme révolutionnaire avec pour principal objectif la création d'une flotte nationale. Mais elle n'avait que 4 thoniers livrés par la France, deux sous

16 En effet, le coup d'État « anonyme et pacifique » y est commémoré depuis 1978 par un monument de la Libération en l'honneur de ceux qui ont exposé leur vie.

17 Le NYS poursuivit ses activités jusqu'à la fin de 1998, mais dès 1994 la première année fut supprimée. Depuis 1998, les élèves sont intégrés dans les écoles secondaires de district.

18 Dans un entretien à *l'Écho des îles*, le 15 août 1979 ; le docteur Ferrari, ministre du Plan, rappelle qu'il a été préparé par les Seychellois eux-mêmes et qu'il a été évalué à 861 millions de roupies seychelloises privilégiant la pêche (105 millions), l'Éducation (96 millions) et le Logement (95 millions).

19 Cf. Discours de F. A. René à l'occasion de sa réception par le Lord Maire de Londres, le 14 septembre 1978, Government Press, Seychelles, sept. 1978.

forme de dons, l'Aldabra et l'Assomption en 1979 et 1980, les deux autres ayant été acquis avec des prêts de faible intérêt. La suppression du pavillon de complaisance renforce l'image intègre de la jeune République.

Le régime prit en main les activités qui avaient le plus d'incidence sur le plan national : outre la pêche industrielle, ce furent les transports publics intérieurs et les transports aériens avec la création en 1977 d'Air Seychelles qui signait des accords commerciaux avec Air France et British Airways.

L'un des éléments les plus marquants de cette volonté d'encadrement économique reste le SMB ou Seychelles Marketing Board créé en 1984. Il fonctionne comme une centrale d'achats à caractère monopolistique qui comprend à ce jour 27 secteurs regroupés en trading sections ou sections commerciales. Le secteur des exportations regroupe celles de coprah, de cannelle, de poisson et les crevettes de Coëtivy. Celui des importations joue un rôle de stabilisateur, voire de verrou économique pour tout ce qui rentre aux Seychelles. Les principaux commerçants, comme Temooljee et les groupes hôteliers sont soumis aux fourches caudines du SMB. Les divers secteurs importateurs se sont mis en place en 1986-1987 avec notamment une section agricole et alimentaire, (une filière thé-café, une filière viande), une section *duty-free*, une section de produits manufacturés de consommation courante et de matériaux de construction, enfin un secteur de télécommunications. La gestion étant lourde et médiocre, le commerce de détail seychellois est souvent en rupture de stock et les rayons de supermarchés vides rappellent la distribution soviétique socialiste. La difficulté majeure des commerçants est d'obtenir des devises étrangères afin de payer leurs achats. Les responsables de boutiques de prêt-à-porter ou d'articles de luxe sont particulièrement concernés car, s'ils peuvent aisément importer leurs stocks par avion, ils doivent cependant se créer un circuit financier parallèle complexe pour régler leurs fournisseurs. Malgré les critiques successives et quelques privatisations au début des années 1990, le gouvernement tient à ce système qui lui permet d'exercer un pouvoir de contrôle sur toutes les importations et exportations du pays. Le journal d'opposition *Regar*, souligne très souvent les dysfonctionnements et les erreurs de gestion de ce lourd système sans émouvoir cependant les autorités.

Cet encadrement se traduit également en politique extérieure avec la position officielle du régime qui affirmait un non-alignement « actif », ce terme permettant à A. René d'établir un subtil équilibre entre l'Est et

l'Ouest et accessoirement entre les pays francophones de la COI. Le président René réserva ses premiers voyages aux pays socialistes de la Corée du Nord (avril-mai 1978), à la Chine, à l'URSS²⁰, mais aussi à l'Algérie, bien que l'on compte peu de musulmans aux Seychelles. Simultanément il se rendit dès juillet 1978²¹ à Paris et signa des accords de coopération à travers des prêts négociés par la Caisse Centrale de Coopération économique. Mais des accords techniques furent également conclus avec la Grande-Bretagne²², la RFA et surtout la Suisse romande, lieu d'origine des missionnaires capucins fortement appréciés dans le pays depuis un demi-siècle. Dans l'océan Indien, le président resserra les liens avec les pays progressistes du Tiers monde, comme la Tanzanie et Madagascar où une longue amitié se dessinait avec D. Ratsiraka ; d'ailleurs, lors de son départ précipité en juillet 2002, l'ex-président malgache s'est d'abord rendu à Victoria. Cependant les rapports avec les États insulaires de l'océan Indien restaient très formels. Les deux conférences des partis progressistes du sud-ouest de l'océan indien qui réunissaient en avril 1978 et 1979 les responsables du SPUP, du Front national pour la défense de la révolution malgache (FNDR), le mouvement militant mauricien (MMM) et les partis de gauche réunionnais PCR et MRG ne débouchèrent sur aucun accord concret. Il en fut de même avec les États maldiviens alors qu'existent réellement une proximité géographique et des intérêts communs dans le domaine de la pêche et de l'accueil touristique. Le caractère musulman très marqué des Maldives, leurs liens très forts avec le Sri Lanka opposé à l'Inde expliqueraient en partie cette attitude. Avec La Réunion, les rapports étaient très délicats. En juin 1979, le président A. René déclarait dans un numéro d'Afrique Asie que :

« Les seuls peuples qui auraient le droit d'être présents dans l'océan Indien sont ceux de la région [...] ; la France se considère comme un pays de l'océan Indien, du fait que La Réunion est un département

20 Dès 1978 des navires soviétiques font escale à Victoria. En 1980, il était même question que les Russes s'installent dans l'îlot de Coëtivy, pour l'entraînement de l'armée seychelloise, mais l'affaire n'aboutit point.

21 Les débuts de coopération avec la France n'ont pas toujours été faciles. Pourtant tout avait bien commencé avec le ministre de la Coopération R. Galley qui en novembre 1978 avait défini une politique de coopération portant sur la marine, l'agriculture, l'enseignement et l'école hôtelière. Cependant à la suite des troubles d'octobre 1979, 81 personnes furent arrêtées et parmi elles un coopérant technique, conseiller de la police seychelloise qui ne fut libéré qu'après 73 jours de détention en janvier 1980. Paris répliqua par des mesures de rétorsion en suspendant son aide et les projets en cours. L'arrivée au pouvoir de F. Mitterrand en 1981 rétablit les relations.

22 A. René participa en personne aux réunions du Commonwealth et en septembre 1978, il se rendit en Grande-Bretagne.

français. Mais je l'ai dit et je vous le répète, j'estime que cette présence française est un anachronisme que l'histoire finira tôt ou tard par éliminer ».

Mais s'il considérait que cette présence constituait un danger, il le jugeait inférieur à la présence des deux grands dans l'océan Indien, notamment des États-Unis à Diego Garcia ce qui, affirmait-il, « pourrait conduire à un conflit mondial ». Mais à aucun moment, il ne fit mention de la centaine de Seychellois exclus de l'archipel des Chagos, ce qui facilita grandement l'implantation de la station satellitale nord-américaine à Mahé. En revanche avec Maurice, il fallut attendre un an avant que ne se fassent les premières visites officielles comme si Port-Louis se méfiait du SPUP, allié naturel du MMM opposant au régime officiel, et doutait de la viabilité du régime. Ce fut le règlement à l'amiable du partage du banc de pêche de Saya de Malha entre le président seychellois et le Premier ministre S. N. Ramgoulam qui favorisa le rapprochement entre ces îles sœurs au long passé commun.

L'année 1979 vit un président René particulièrement actif qui consacra ses visites à de petits pays non alignés comme le Bénin, la Yougoslavie en juillet, l'Algérie en septembre, mais ces États sans moyen n'offraient que de bonnes paroles à la nouvelle République. Aussi le réalisme prévalut et, dès juillet 1979, le Premier ministre australien Frazer, à la tête d'une forte délégation, jeta les bases d'une coopération durable avec des conseillers dans le domaine des finances, des statistiques et même de l'hôtellerie, domaine où la France avait pourtant la prépondérance.

Entre 1980 et 1987 l'action diplomatique se resserrait et devenait nettement moins spectaculaire, hormis au milieu des années 1980, la visite grandiose de Kim Sun II, personnage apprécié d'A. René²³. En effet, la diplomatie coûte cher et, dès 1980, il ne restait que trois ambassades²⁴, États-Unis, Grande-Bretagne et France ; les autres étant remplacées par des consulats honoraires d'autant que les moyens de communication modernes permettent d'agir sur le plan diplomatique sans intermédiaire. Toute action de quelque importance était réglée directement par le président René. Par ailleurs entre 1981 et 1986 les troubles internes rendaient obligatoire la présence physique du président dans l'archipel, ce qui réduisit considérablement son action diplomatique.

23 Cf. M. Ferrari, *Sunshine and Shadows*, p. 400.

24 Après les années 1990, on réouvre les ambassades en Afrique du Sud, au Kenya et en Australie.

LES LIMITES DE CETTE POLITIQUE

L'encadrement de la société seychelloise et l'organisation de la vie politique autour du parti unique ne permettaient pas l'existence d'une opposition officielle, ce qui empêche toute critique constructive par le canal de l'élection. En outre les Seychelles sont un exemple typique de micro-État pouvant être renversé par un commando armé décidé. Le cas s'est présenté à Moroni le 3 août 1975 lors du coup d'État d'Ali Soihili aidé de Bob Denard aux dépens d'Abdallah.

Les troubles d'octobre 1979

Quelques mois après la mise en place du nouveau gouvernement, l'annonce de l'application du service national des jeunes (NYS) souleva un tollé général et des lycéens et collégiens fils de Grands Blancs fort hostiles au projet distribuèrent des tracts anti-gouvernementaux les 11 et 12 octobre 1979. La répression fut immédiate et le 30 octobre, l'un des rares journaux libres des Seychelles, *Week-End Life*, fut interdit. À Londres se créa un éphémère comité de libération des Seychelles dont le rôle principal était la diffusion de tracts clandestins antigouvernementaux.

Les esprits étaient si échauffés que le 15 décembre 1979, le rédacteur de *L'Écho des Iles* reçut de sérieux avertissements pour une phrase bien bénigne : « Mais quand nous voir que gouvernemen i pé allé trop loin, i aussi nous devoir dire li fare attention ».

Le coup d'État de 1981

Le 25 novembre 1981 la République des Seychelles fut victime d'une agression de mercenaires sud-africains. Quelles furent les causes de ce coup d'État, phénomène si fréquent sur les micro-espaces indépendants ?

Le mercenaire Mike Hoare fut contacté par les amis politiques de James Mancham, notamment Gonzague d'Offay ; ce dernier appartenait à ce groupe de Seychellois qui avait quitté les Seychelles pour Durban, après la mise en place de la seconde République, le 5 juin 1977. Il réfuta le scénario²⁵ qui lui fut proposé car il savait qu'il devait affronter un groupe de soldats tanzaniens, les *mapindrushi*, et l'affaire n'était pas aussi

25 Dans un premier temps, les amis de Mancham influencés par le raid d'Entebbe pensaient qu'un groupe de mercenaires pouvait débarquer avec un Hercules C 130 et occuper tous les points stratégiques de l'île. Un partisan de Mancham, A. Kashoggi, devait assurer le financement de l'opération.

simple qu'il y paraissait. Il semble que la présence de marxistes à Maurice comme aux Seychelles ait fortement déplu au responsable du South Africa's National Intelligence Service, le fameux NIS et que les généraux Hamman et Knoetze aient été au courant de toutes les étapes de l'opération. L'agence Budget Tour de Durban organisa le voyage de 50 personnes aux Seychelles pour une durée de 14 jours et Hoare demanda 5 millions de dollars US pour mener à bien cette action.

Le coup d'État fut soigneusement préparé : Mike Hoare, d'origine irlandaise, s'était illustré au Congo avec son commando des « oies sauvages ». Sous le nom de Thomas Boarel, il arriva le 3 juin 1980 pour une reconnaissance des lieux. Deux mois avant le coup d'État, une avant-garde composée de B. S. Carey, Martin Dolincheck, K. H. Dalgliesh, A. F. Brooks, D. Botes, C. W. Dukes, R. England, R. Simms et sa compagne S. Ingles se rendit aux Seychelles pour la mise en place logistique de l'intervention.

Malgré la minutieuse organisation²⁶, un fait imprévu modifia le déroulement des événements. Le 25 novembre, à 17 h 30, à leur arrivée à l'aéroport de Pointe Larue par le Fokker d'Air Swaziland, les mercenaires embarquèrent dans un car de Mason's Travel ; mais un fusil d'assaut A 47 fut aperçu par les fonctionnaires des douanes, à travers le double-fond déchiré d'un sac de sports. Ainsi découverts, ils ne purent poursuivre leur dessein et investirent l'aéroport en prenant en otage 70 personnes. Une femme agent de sécurité, Kathleen Bijoux, réussit à alerter le chef de la police locale, Auguste Pillay qui contacta O. Berlouis et J. Michel. Les autorités décidèrent de prendre en tenaille l'aéroport de Pointe Larue, malgré une logistique limitée à une dizaine de véhicules blindés et à quelques mini-mokes. Face à cette situation précaire et à la mort d'un des leurs, Fritz, Mike Hoare essaya, en vain, de faire revenir le pilote d'Air Swaziland. Forcés d'improviser, les mercenaires attendirent le vol régulier d'Air India de 21 h 45. Menacés par J. Michel et O. Berlouis, ils s'emparèrent de l'avion qui décolla pour Durban le 26 novembre à 1h 30 avec à son bord, outre l'équipage, les 65 passagers. D'après les témoins, ce fut à ce moment, que James Michel et Berlouis déclenchèrent l'assaut de l'aéroport. Au péril de sa vie, O. Berlouis tenta de percuter l'avion avec un camion de pompiers, mais le décollage réussit et l'aéroport fut dégagé.

26 Les 50 mercenaires étaient divisés en trois groupes, le premier devait s'emparer de la station d'Union Vale et de la radio des Seychelles, le second de la maison du peuple et du centre de télécommunications, le troisième de l'aéroport de Pointe Larue pour permettre l'accueil de Manham en provenance de Nairobi.

L'opération ayant eu lieu à partir du territoire du Swaziland, Pretoria nia tout lien avec les mercenaires. Ceux qui avaient été envoyés en avant-garde furent arrêtés aux Seychelles.

Le 26 novembre, ce furent Carey et Brookes, le 27 England et Dolinchek²⁷, le 28 Simms et sa compagne Ingles. Le 30 novembre, les touristes bloqués furent pris en charge par les services du Tourisme, alors que le couvre-feu était levé de midi à trois heures pour permettre à la population de s'approvisionner. Le 1^{er} décembre, le président s'adressa à la nation : il déclara avoir la situation en mains « grâce à l'armée de libération du pays » ; le 2 décembre, à State House, il tint une conférence de presse à l'adresse des journalistes où il impliqua le gouvernement sud-africain dans cette tentative de coup d'État. Le 3 décembre, le gouvernement demanda une enquête internationale sur l'agression du 25 novembre 1981 auprès du secrétaire général des Nations unies. Une commission d'évaluation se rendit aux Seychelles dès le 24 janvier 1982.

Les mercenaires pris allaient être jugés à partir du 5 janvier et le verdict du 16 juin 1982 condamna à 10 ans d'emprisonnement R. Simms, à 20 ans M. Dolinchek et à la peine de mort J. Puren, B. Carey, R. England et A. Brooks.

Le gouvernement des Seychelles réunit une commission qui évalua les dégâts de ce coup d'État à 1 280 000 \$ US pour la réfection de l'aéroport et surtout il déplora une chute d'environ 25 000 touristes ainsi qu'une perte conséquente sur le plan économique. Le Conseil de Sécurité, le 28 mai 1982, adopta la résolution 507 qui affirmait le respect de « l'intégrité territoriale (et) l'Indépendance de la République des Seychelles » et décida « d'établir un fonds spécial à partir du 5 juin 1982 en faveur de la République des Seychelles alimenté par des contributions volontaires ». Par ailleurs, la résolution 239 de 1967 condamnait « tout État qui persiste à tolérer le recrutement de mercenaires ou leur assure des facilités pour renverser le gouvernement d'États membres ». Pretoria refusa toujours de livrer les mercenaires à Victoria. Lors du procès de Pietermaritzburg, ils furent couverts par le général Malan qui interdit toute information sur leur activité.

Sur le plan politique, J. Nyerere envoya 100 hommes pour renforcer les forces seychelloises et O. Berlouis en affecta 30 pour garder le palais, 10 pour la résidence personnelle du président, 5 pour la radio et 5 pour la centrale électrique. La Grande-Bretagne était d'autant plus gênée que J. Manchem,

²⁷ Ce dernier mit immédiatement en cause le gouvernement du Kenya, certainement pour brouiller les pistes.

préssumé être l'auteur du coup d'État, se trouvait sur son territoire et qu'il demandait la nationalité anglaise. La France aurait pu profiter de la mauvaise posture de la Grande-Bretagne pour s'imposer davantage ; en fait si les amis de Mitterrand aimaient venir aux Seychelles, le président français ne voulut guère s'engager. Lorsque M. Ferrari se rendit le 4 décembre 1981 à Paris, il obtint de Georges Fillioud un financement pour la télévision seychelloise et la vague promesse de TF1 pour un téléfilm sur cette saga qui n'aboutit point. L'ambassadeur soviétique Michael Orlov, mal informé, essaya de se rattraper en faisant venir deux Aviso à Victoria pour rassurer la population.

Les autres tentatives de déstabilisation

En 1982 la révolte mal programmée d'Olivier Charmille avait pour objectif de soulever les casernes pour avoir de meilleures conditions de vie. Elle partit d'Union Vale ; les insurgés s'emparèrent de la radio et tinrent un discours incohérent où ils évoquaient les brimades des officiers tout en affirmant leur loyalisme envers le président René. Protégé par les Soviétiques, le président n'était pas démuni comme lors du premier coup d'État et il se replia sur l'île Remire ou Marie-Louise, dans les Amirantes, tandis qu'Ogilvy Berlouis avec le concours des Tanzaniens et des Soviétiques réduisit cette rébellion interne.

En janvier 1985, A. René fut de nouveau la cible de l'opposition. À Londres, Gérard Hoareau qui avait eu en 1976 des responsabilités dans le département de l'immigration et qui était le chef du parti politique d'opposition, le MPR (Mouvement pour la Résistance) put rassembler les Seychellois vivant à l'extérieur et mécontents du régime. Avec Léon Ucize, ancien responsable de l'Agriculture, il créa un mouvement plus large, the Seychellois National Movement. Aidé par un certain Casanova, G. Hoareau fomenta un complot avec un des gardes de la sécurité, Bamboche. Cette tentative fut déjouée par O. Berlouis, mais les responsables du SPPF voulaient y mettre un point final et G. Hoareau fut assassiné par Fernando Da Silva en octobre-novembre 1985. Les observateurs de la *Lettre de l'Océan Indien* estimèrent que Londres était en partie responsable de cet assassinat.

En août 1986, Ogilvy Berlouis, l'homme qui fit échec à la plupart des tentatives de renversement du régime se trouvait en désaccord total avec les responsables du gouvernement. Soutenu, semble-t-il, par les Américains, il essaya en septembre 1986 de s'emparer du pouvoir, mais il échoua et dut démissionner. Aussi, en novembre de la même année, Albert René s'octroyait le ministère du Plan, de la Défense et de la Justice.

En 1987, la République des Seychelles célébrait officiellement, sans triomphalisme excessif, dix années de libération. Cependant la disparition de l'URSS en 1989 privait le gouvernement seychellois de l'appui financier de l'Europe de l'Est. Avec une économie fragilisée, France Albert René n'eut d'autre recours que de se tourner vers les seuls bailleurs de fonds possibles, c'est-à-dire les Occidentaux. Ainsi, l'aide française annuelle s'élevait à une vingtaine de millions de francs auxquels s'ajoutaient une quarantaine de coopérants, notamment dans l'Éducation, la Culture et la Santé. L'évolution vers le multipartisme s'avérait inéluctable.

En juin 1990, le président Mitterrand rappelait qu'il ne pouvait y avoir de démocratie sans développement et il refusait d'accéder au moratoire de la dette réclamé par le président René (1,2 milliards de francs en 1990). Les pressions internes remettaient également en cause le régime. Longtemps, le président René n'avait pas disposé du soutien de l'église catholique ou anglicane et pour lui le choix du multipartisme risquait d'entraîner une montée des forces opposantes et une faillite économique²⁸. Cependant, six mois plus tard, il changeait radicalement de position et il annonça le 3 décembre 1991, lors d'un Congrès du Parti Unique son projet de libéralisation du régime, « l'instauration du multipartisme et un amendement de la Constitution ». Bien que « le pays soit prêt à une nouvelle ère de croissance, de maturité et de consolidation », il fallait, après une quinzaine d'années de monopartisme, procéder par étapes.

VERS LA MATURITÉ, DÉCEMBRE 1991-2002

La fin des années 1980 fut une période paradoxale ; alors que l'image touristique des Seychelles était à son zénith, que l'intelligentsia française découvrait avec délice un État socialiste en pleine réussite, sans remous sociaux et offrant à tous les Seychellois une place dans la société, des fêlures apparurent.

Les craquements

En avril 1987, le départ de l'ambassadeur soviétique, Mikael Orlov souligna le désintérêt de l'URSS pour l'Archipel. Cette année-là fut également marquée par un durcissement du régime sur le plan économique. Toute vente ou don de bien ou d'entreprise, sans l'accord de

28 Cf. *Le Monde* du 8 juin 1991.

la SMB²⁹, fut puni d'amende ou de peine d'emprisonnement. De même, les derniers espaces fonciers non occupés par les Grands Blancs furent rapidement enregistrés et dédommagés en bons de l'État. En juin 1988, pour faire un geste en faveur de Kim Sun II, Albert René boycotta les Jeux Olympiques de Séoul ; geste sans grande portée puisque les Seychelles n'avaient pas d'athlète de haut niveau.

En novembre 1989 avec la chute du Mur de Berlin, le président comprit que cette politique de bascule entre l'Est et l'Ouest s'effritait. Il en tira rapidement les conséquences sur le plan économique et, dès décembre 1989, les étrangers eurent l'autorisation d'investir aux Seychelles. À l'extérieur, l'opposition était active : Michael Scheele, un Allemand marié à une Seychelloise, qui avait représenté les Seychelles en Allemagne de 1979 à 1988, organisa en juillet 1991 à Munich une réunion des partis démocratiques seychellois. Elle aboutit à la fondation de l'UDM avec à sa tête Maxime Ferrari, ex-ministre d'Albert René. Entre 1989 et 1991, les échecs des scrutins locaux et surtout le fort taux d'abstention soulignaient la lassitude de la population envers le Parti Unique : le 3 décembre 1991, le multipartisme était autorisé.

L'apprentissage de la démocratie 1991-1993

Depuis le 4 décembre 1991, tout citoyen seychellois peut créer un parti s'il prouve l'adhésion d'au moins cent personnes. Le 22 décembre 1991, le juge de la Cour Suprême, A. Sauzier annonça officiellement le retour du multipartisme. Les exilés furent autorisés à regagner l'archipel et le 16 avril 1992 ce fut le retour triomphal de James Mancham qui se considérait comme l'apôtre de la réconciliation. Qu'allait faire Sir James, relever le gant présidentiel ou prendre une douce retraite à l'ombre des filaos et des casuarinas ? Il créa le Seychelles National Movement à la suite des autres chefs de file de la dissidence et porta quelque temps les espoirs des opposants. Mais très vite un clivage allait diviser les opposants de l'intérieur et les opposants exilés.

Jean-François Ferrari, fils de l'ancien ministre Maxime Ferrari, responsable du journal d'opposition *Regar*, lança avec une dizaine d'intellectuels et de nombreux tracts le premier parti d'opposition³⁰. Le 10 janvier 1992, était proclamé le Parti Seselwa du Révérend Wavel Ramkalawan qui comptait parmi ses membres J. F Ferrari comme

29 SMB : Seychelles Marketing Board, sorte de centrale d'achats contrôlant les échanges commerciaux du pays.

30 En dehors des sources médiatiques, de nombreux renseignements figurent dans un opuscule de 183 pages, sans titre, édité par le Seychelles Institute of Democracy.

secrétaire, Gervais Chetty comme trésorier, Frank Kilindo, Raymond de Spéville et Roger Mancienne. Dans *Regar*, les violations des droits de l'homme et les exactions gouvernementales furent dénoncées. Jacques Hodoul, ancien ministre devenu opposant, annonça le 24 janvier 1992 la naissance du Mouvement Seychellois pour la Démocratie qui s'appuyait sur Louis d'Offay, Patrick Mahane et Marie-Thérèse Bibi. Puis Ogilvy Berlouis fut intronisé dirigeant du SLP, Seychelles Liberal Party, avec Charles Lucas, William Quinindo, Renée Troïan et Kenneth Pillay. À son tour, Philippe Boullé, avocat de retour d'exil, créa le NAP, National Alliance Party avec Kathlee Pillay, Bernadette Quatre et Clive Contoret.

Le multipartisme s'insinuait peu à peu dans la vie politique seychelloise, mais il fut mal accepté par la vieille garde du SPPF. Ainsi le 1^{er} mars 1992, une réunion du parti Seselwa à Anse aux Pins fut perturbée par une cinquantaine de membres du SPPF ; les principaux acteurs s'en tirèrent avec quelques horions.

Un discours de Maxime Ferrari à Londres en juillet 1992 évoquait la difficulté de survivre aux Seychelles car le gouvernement dont il fut un membre actif de 1977 à 1984 ne respectait pas les droits de l'homme. Il déplorait que depuis l'annonce du multipartisme, le 4 décembre 1991, rien n'ait changé dans les structures totalitaires seychelloises en dehors de la possibilité de créer des partis politiques. Les médias restaient sous le contrôle de l'État qui continuait à financer le Parti Unique comme les syndicats de travailleurs et le président en était toujours secrétaire général. Selon lui, les observateurs internationaux ne pouvaient accepter une telle situation.

Néanmoins l'élection des vingt membres de la commission chargée de rédiger la nouvelle constitution était prévue le 26 juillet. Pour attester sa bonne foi, Albert René donna des garanties : chaque opposant pourrait s'exprimer librement et des observateurs du Commonwealth furent invités à superviser les élections. L'évêque catholique Mgr Félix Paul félicita en chaire le président.

Malheureusement, la nouvelle constitution élaborée entre août et novembre 1992 fut repoussée par les électeurs le 18 novembre de la même année. Le projet qui prévoyait l'organisation des élections présidentielles pluralistes avant Noël n'obtint que 53,7 % des suffrages, alors que 60 % étaient requis pour ce référendum constitutionnel. Il semble que l'évêque anglican et une partie de l'église catholique y aient été hostiles. Les représentants du président René et ceux de l'opposition durent revoir leur copie.

Le 18 juin 1993, par référendum, la nouvelle constitution fut approuvée avec 73,6 % des suffrages. Elle permit l'élection du président

de la République et les élections législatives dans le cadre du multipartisme. Aussi la campagne présidentielle s'ouvrit immédiatement et les observateurs prévoyaient une bataille serrée entre James Mancham et le président sortant Albert René qui profitait du changement de constitution pour se présenter ; en réalité c'était la quatrième fois qu'il brigait les suffrages. Les élections du 26 juillet 1993 consacraient une nouvelle fois F. A. René avec toutefois seulement 59,5 % contre 36,7 % à l'ancien chef de l'État, J. Mancham. Un troisième candidat, Philippe Boullé, obtenait 3,8 % des suffrages. Aux élections législatives organisées simultanément, le SPPF remportait 28 des 33 sièges de députés contre 4 pour le parti de J. Mancham et 1 pour le NAP de P. Boullé.

Depuis 1993, une République plus libérale

Les dix dernières années ont été marquées par des difficultés économiques se traduisant par une contestation de plus en plus ferme d'une partie de la population, contestation sous-tendue par le multipartisme. Depuis 1993, les jeunes socio-démocrates de l'opposition qui réclament plus de liberté économique et politique veulent faire leurs classes, mais ils manquent de maturité, d'expérience et de moyens pour assurer la relève. Ils ont vite compris que J. Mancham n'avait plus aucune ambition politique et l'homme qui cristallise leurs espoirs est véritablement le révérend Wavel Ramkalawan.

La nouvelle constitution présentait peu de changements par rapport à celle de 1979, si ce n'est qu'elle transformait les Seychelles en un centre international de commerce, notamment par l'adoption de textes législatifs sur la formation de sociétés de commerce international et de trusts. C'est la loi de 1994 qui³¹ institue un régime favorable à la formation des sociétés internationales ou IBC. Cette législation est extrêmement souple car il n'existe aucune obligation de faire état des changements de directions ou d'actionnaires, les emprunts ne sont pas enregistrés et les assemblées générales peuvent se tenir en dehors des Seychelles. Seul le siège social doit être maintenu localement et la société doit appointer un agent aux Seychelles.

31 Les sociétés offshore ou IBC (International Business Company) peuvent être composées d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales avec un capital minimum de 1 000 dollars US, avec possibilité de recourir à des personnes nommées pour représenter le ou les directeurs ; l'objet social est vaste, la société peut être propriétaire d'avions, de bateaux ou d'immeubles, elle peut exercer toutes les activités permises dans la monnaie de son choix. L'unique impôt est une taxe annuelle pour un capital standard de 5 000 dollars. Il n'y a ni plus-value, ni droit de succession, ni contrôle des changes. Il en ressort que les Seychelles avaient toutes les caractéristiques du paradis fiscal.

L'introduction en novembre 1995 de l'acte de développement économique EDA garantissait l'immunité d'extradition aux gros investisseurs étrangers, notamment avec l'attribution de passeports pour des sommes plus ou moins élevées. Au sein de la communauté financière internationale, l'EDA fut perçu comme un coup de force menaçant. Sous les pressions nombreuses de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, le gouvernement seychellois renonça à ce projet et constitua une commission de contrôle des candidatures présentées par les investisseurs potentiels. Une législation destinée à prévenir le blanchiment de fonds illicites fut mise en place. On pouvait craindre le pire pour la République. Heureusement depuis le 28 février 2002, les Seychelles ne figurent plus sur la liste de l'OCDE comme paradis fiscal, car elles ont répondu favorablement à sa demande et collaborent à l'action contre l'évasion fiscale.

En 1996, un amendement à la constitution créa un poste de vice-président dont les responsabilités, notamment financières, furent renforcées en 1997 et ce poste fut attribué à James Michel devenu le deuxième personnage du régime, qui sut ne point déplaire tout en résistant à toutes les purges du prince. D'abord ministre de l'Éducation et de l'Information, il passa ensuite aux Finances et, aujourd'hui, il représente le président dans les rassemblements internationaux de moindre importance.

La campagne de 1998 s'annonçait rude pour le pouvoir en place. En près de 20 ans de pouvoir sans partage, surtout dans un archipel où tout se sait, où la critique est à fleur de bouche, Albert René s'est séparé de ses premiers compagnons. Max Ferrari d'abord, puis Jacques Hodoul, ancien ministre des Affaires étrangères ; ce dernier essaie de pratiquer son métier d'avocat tout en ayant des responsabilités à l'Alliance française qui rassemble bien souvent les déçus du pouvoir en place. Si Guy Sinon est décédé, son fils est devenu ambassadeur en Afrique du Sud ; quant à Karl Saint-Ange, ancien ministre de l'Agriculture, il a renié ses engagements et l'un de ses fils est devenu un fervent opposant. Le candidat de l'opposition, Wavel Ramkalawan, pouvait certes davantage s'exprimer sur les ondes et dans *Regar*. Mais les Seychellois, bien qu'avidés de changement, reconnaissent les avantages sociaux dont ils bénéficiaient depuis l'arrivée au pouvoir d'A. René, l'augmentation de leur niveau de vie et surtout ils étaient bercés par la propagande du SPPF.

Ainsi en mars 1998, le président Albert René obtenait 66 % des suffrages à la présidentielle contre 20 % au révérend Wavel Ramkalawan, candidat de l'opposition unie et 14 % à James Mancham, chef de file du Parti démocratique.

En 1997, Albert René a eu la malchance de perdre Danielle de Saint-Jorre, ministre des Affaires étrangères, extrêmement appréciée dans les milieux diplomatiques internationaux. Depuis cette date, il a promu de nouvelles personnalités comme Françoise de Commarmond au Tourisme, Jacquelin Dugasse à la pêche et surtout Patrick Pillay, très populaire, à l'Éducation puis à la Culture. Son dauphin désigné reste James Michel qui a, depuis 1997, la haute main sur les finances. L'indigence des denrées alimentaires offertes par la SMB, le manque de devises étrangères, la surévaluation de la roupie limitant le pouvoir d'achat des Seychellois et surtout des touristes ont entraîné une perte de popularité du président et de son équipe ministérielle. Certes, le SPPF dispose de la majorité absolue au Parlement et tous les districts, comme la ville de Victoria, sont tenus par des administratifs fidèles au régime. Cependant en juillet 2001, France Albert René décidait d'anticiper les élections présidentielles pour réaffirmer sa légitimité et attirer ainsi les investisseurs.

Les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2001, le vote était organisé respectivement dans les îles extérieures, les îles centrales et les trois îles principales, Mahé, Praslin et La Digue. Le 4 septembre, il remportait sa 3^e élection démocratique dans le cadre de la constitution de 1993 (en réalité la sixième depuis 1979) avec 54,19 % des suffrages. Ce résultat a déçu ses supporters habitués à des victoires éclatantes avec plus de deux tiers des voix et marque la progression de son adversaire principal Wavel Ramkalawan. Son parti, le SNP (Parti National Seselwa) qui n'avait recueilli que 20 % des suffrages en 1998 remportait la majorité absolue dans plusieurs circonscriptions, soit 9 districts sur 25, avec 44,95 % des voix, alors que le troisième homme, Philippe Boullé, ne recueillait que 0,86 % des suffrages. Certes, le SNP contestait les résultats et ses dirigeants affirmaient que « l'ensemble du processus n'avait été ni libre ni régulier » ; en outre, ils accusaient la police seychelloise de voies de fait sur leurs partisans, notamment à Cascade³². Selon A. René, « il y a de bons et de mauvais perdants » et il lui fut facile de relever « la mauvaise foi » de son adversaire, d'autant que l'administration seychelloise avait accepté la présence d'observateurs étrangers, 4 pour la francophonie, 2 pour le Commonwealth et 7 pour la SADC.

Le 5 septembre 2001, la composition du gouvernement fut connue, peu de nouvelles figures, mais des changements de portefeuille³³.

32 Ramkalawan affirmait même que les militaires s'apprêtaient à l'éliminer en cas de victoire, qu'il avait dû renforcer son service de sécurité et qu'il s'était réfugié dans « un endroit sûr ».

33 Composition du gouvernement : R. Jumeau ministre de l'Environnement ; Jacquelin Dugasse ministre de l'Industrie et du Commerce ; Danny Faure ministre de l'Éducation et de la Jeunesse ;

Outre les fonctions de président de la République, A. René a en charge la Défense et l'Intérieur.

Une politique extérieure davantage tournée vers l'Occident

Depuis la rupture avec l'Union soviétique, la politique extérieure des Seychelles est devenue beaucoup plus aléatoire. Longtemps l'État a tiré profit de la parabole servant aux observations de la NASA qui représentait un apport de devises très important, mais elle fut démantelée en 1996. Avec l'Union européenne et notamment la France et l'Allemagne les liens sont forts étroits. L'Union européenne reste le principal bailleur de fonds devant les États-Unis. Les fonds alloués par la coopération européenne unilatérale depuis 1976 correspondent à un montant de 17,6 millions d'euros au titre des programmes indicatifs nationaux successifs. À ceux-ci s'ajoutent les bénéfiques des accords commerciaux sur la pêche, les crédits de la BEI (Banque européenne d'investissement) et les programmes de coopération régionale de la COI ; on avoisine ainsi les 50 millions d'euros sur vingt ans.

Les premiers plans de Lomé portaient sur les infrastructures sociales et le développement rural, notamment les réservoirs d'irrigation. Les plans suivants étaient concentrés sur la réhabilitation de l'hôpital de Victoria, l'amélioration des services d'information, de l'agriculture et de l'environnement. C'est donc, grâce à une politique réaliste envers l'Occident, qu'A. René peut équilibrer le budget de l'État par des dons et des prêts extérieurs. La France, devant l'Australie, est le partenaire le plus conséquent, même si sur le plan commercial c'est la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth qui demeurent les principaux clients avec près des 3/4 des échanges, loin devant l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Ainsi, le « non-alignement actif » est quelque peu oublié et les propos s'arrondissent. Ayant opté pour l'Union européenne³⁴, le gouvernement des Seychelles s'active davantage au sein de la COI, d'autant qu'il en assurait la présidence en 2002. Certes, la faiblesse démographique des Seychelles au sein des 18 millions de ressortissants de

Noëlie Alexander ministre de l'Administration et des ressources humaines ; Dolor Ernesta ministre des Affaires sociales et de l'Emploi ; Patrick Pillay ministre de la Santé ; Jérémie Bonnelame ministre des Affaires étrangères ; William Herminie ministre de l'Agriculture et des ressources marines ; Simone de Comarmond ministre du Tourisme et des Transports ; Sylvette Pool ministre des Collectivités locales du Sport et de la Culture ; Joseph Belmont ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Habitat et James Michel, Vice-président et ministre des Finances.

34 Sous la bannière de l'Union européenne, les oppositions si fortes entre la France et la Grande-Bretagne devraient peu à peu s'atténuer au grand bénéfice de l'archipel.

la COI ne leur est pas favorable, mais A. René est devenu le doyen des chefs d'État de cette commission, ce qui ne peut que renforcer le poids de ses propositions³⁵, notamment en ce qui concerne le devenir de l'océan Indien.

Depuis une dizaine d'années, les Seychelles se tournent vers les pays d'Asie et du Moyen-Orient pour développer des accords bilatéraux. Le 26 juillet 2002, le ministre des Affaires étrangères Jérémie Bonnelame a obtenu un prêt de la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique) de 4,4 millions de dollars US³⁶. Avec les trois grandes puissances littorales de l'océan Indien, les rapports ne sont guère aisés. Malgré les déclarations de principe, il semblerait que l'Inde ne soit pas toujours la bienvenue dans un espace à majorité noire et blanche et le pouvoir diabolise souvent une population indienne seychelloise qu'il regroupe en opposants systématiques ou en agitateurs commerciaux. L'Afrique du Sud porte le poids du coup d'État de 1981 et reste systématiquement écartée de l'archipel même si ce dernier appartient à la SADC. Seule l'Australie essaie d'occuper une place qui lui donnerait davantage de poids dans l'océan Indien et étend son influence dans les domaines financier, douanier et hôtelier.

Le 5 juin 2002 fut l'occasion pour le président de faire le bilan d'un quart de siècle de pouvoir. En économiste quantitatif, il a évoqué, en anglais, entre 1977 et 2002 la progression du nombre de médecins (de 16 à 93), d'étudiants dans les universités étrangères (de 40 à 369), de professeurs (de 660 à 1 651), mais également le gain en kilomètres goudronnés (de 214 à 443), en masse budgétaire (de 76 millions de SCR à 1,3 milliard de SCR) ou en PIB par tête de 1 000 à 8 000 dollars US³⁷. Immédiatement son contradicteur, W. Ramkalawan, lui répondait en créole d'une manière plus globale. Sans contester les chiffres, le révérend critiquait pêle-mêle la présence de drogue sur le territoire, le chômage trop élevé, la politique en matière de tourisme³⁸ et le fait que la non-libéralisation de l'économie ne dépendait pas du FMI mais d'un choix politique précis.

35 Après le dossier PRIDE, la COI élabore un certain nombre de projets comme la création d'un fonds de coopération régional ou l'usage de l'anglais comme seconde langue.

36 Ce prêt vise à soutenir les efforts de développement à caractère technique et professionnel, à développer la pêche artisanale et industrielle, à ériger un centre de formation maritime pour l'enseignement et la formation. Ceci porte les engagements de la BADEA envers les Seychelles à plus de 20 millions de dollars US depuis une vingtaine d'années.

37 D'après le Monde Diplomatique, le PIB par tête se montait en 1998 à 6 450 \$ US.

38 Ramkalawan critique la politique de profit du gouvernement, son absence de politique à long terme, les prix trop élevés et par conséquent non concurrentiels avec Maurice et les Maldives.

Si l'on veut se montrer objectif force est de constater que les Seychelles depuis 1977 ont connu un essor économique continu et qu'il existe une cohésion sociale garante de développement à mettre au crédit du président René. La libéralisation des importations³⁹ réclamée par l'opposition ferait-elle éclater les fragiles industries alimentaires seychelloises ? Il est certain qu'une aide gouvernementale serait obligatoire, mais par ailleurs le contrôle excessif des devises, les droits de douane élevés et le cumul des droits de courtage pour une société comme SMB génèrent des prix à la consommation tout à fait inacceptables. Cependant si le nombre de touristes est en baisse, le chiffre n'est pas une fin en soi. Les Seychelles sont trop fragiles sur le plan écologique pour supporter une masse touristique trop élevée et aucune étude prospective sérieuse n'a envisagé les fourchettes maximales et minimales que peuvent supporter sans dommage des cayes et des plages peu alimentées en sable, bien que tous les experts s'accordent à promouvoir le tourisme de luxe.

Les 25 ans d'indépendance se divisent en deux phases. Une première dite « révolutionnaire », socialiste, nous offre l'image d'un État seychellois encadré sur le plan économique et politique où l'éducation est laïcisée et où, peu ou prou, s'est effectuée une redistribution des richesses accompagnée d'un nivellement social. À partir de 1991, s'ouvre une seconde phase, plus démocratique où le président René doit s'appuyer sur l'Union européenne, sur la COI et doit davantage justifier sa politique auprès d'une population qui a goûté aux joies de la contestation. Autant durant la première phase, le président jouait sur la rivalité est-ouest pour obtenir prêts et dons de l'URSS, des États-Unis et de la CEE, autant depuis les années 1990, ses choix en politique extérieure se trouvent restreints. Peu francophile, il doit admettre que la France fait de gros efforts financiers notamment en matière de coopération pour maintenir le trilinguisme. Par son ancienneté politique dans l'océan Indien, surtout depuis le départ de Didier Ratsiraka, le président René, respecté dans la zone, pourrait être conduit à jouer un rôle non négligeable d'arbitre dans la COI comme dans les conflits larvés qui opposent sans cesse Réunionnais et Mauriciens.

39 Ainsi un kilo de pommes importé d'Afrique du Sud est quatre fois plus cher aux Seychelles qu'à Maurice. Ce phénomène n'incite pas le touriste moyen à acheter des produits locaux, d'autant que le prix du séjour dans des hôtels, qui se dégradent depuis cinq ans, est jugé particulièrement élevé par les professionnels.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Austin O'Donnell F. (1955), *Report to the Board of Governors*, 27 avril 1955, AFICLP.

Cadoux Ch. (1979), « Seychelles 1978-1979 : Stabilisation du régime et développement socialiste », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Volume VI, p. 365-382.

Ferrari M. (1999), *Sunshine and Shadows, A personal Story*, Londres, Minerva Press, 524 p.

Hoare M., *The Seychelles Affair*, Livre blanc de l'agression du 25 novembre 1981 contre la République des Seychelles, ministère de l'Éducation et de l'Information, Victoria, 266 p.

Korail, Mensuel de la Coopération Régionale, édité par la S.A.R.L. Korail Presse, 15 rue de la République, 97410 Saint-Pierre - La Réunion.

La Lettre de l'Océan Indien

Negrin J.-P. (1984-1985), « La République des Seychelles 1976-1980 », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Volume X, p. 263-288.

Scarr D., *Resplendent of all colours, the makings of identity in Seychelles, 1770-1977*, Institute of Advanced Studies, Australian National University.